

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 204

28 janvier 2013

SOMMAIRE

2M.i.c. S.à r.l.	9785	Varaval S.A.	9763
A.11 Echafaudages Guy Rollinger	9786	VDA S.A.	9763
Adeux S.à r.l.	9786	Vetedy Luxembourg S.A.	9764
Adeux S.à r.l.	9786	VF Sourcing Asia S.à r.l.	9765
Bigpoint Sàrl	9787	Vignes et Terroirs	9764
Cauchemont Holding S.A.	9787	Waagner-Biro Luxembourg Stage Systems	9764
DSAT Cinema S.A.	9746		9764
Ducotrans-International S.à r.l., en abrégé		Wagram Investment SA	9766
DTI S.à r.l.	9788	Walam S.A.	9775
Etoile Seconde S.à r.l.	9766	Wap Holdings S.A.	9775
F.02 Masterbuilders	9788	Waste Systems S.A.	9775
FEC Lux Holdco S.à r.l.	9776	Webb III S.à r.l.	9765
IPL Luxembourg Branch	9785	Webb II S.à r.l.	9765
Luling International Limited	9788	Wikalo Holding S.A.	9775
Novagreen PV S.à r.l.	9775	Wireless World S.A.	9776
Phoenix Equity S.A.	9787	Wivano SA	9783
Prodilux Distribution S.à r.l.	9788	W.M.A., World Management Assistance	
Quantum Invest S.A.	9791	Sàrl	9764
Sixty Sixth	9791	Wychwood Capital Partners S.à r.l.	9765
Société Civile Immobilière Koba	9792	Yeasty Minds S.A.	9783
Solomo 365 S.à r.l.	9792	Yuma Lux S.à r.l.	9783
SYNEOLA Luxembourg S.A.	9746	Yvisa Sàrl	9784
T & A Europe S.A.	9746	Zampano S.A.	9784
Tamper Technology S.A.	9762	Zender International S.A.	9784
Teddy House S.à r.l.	9762	Zephyrinvest S.A.	9784
Terra Nomis S.à r.l.	9762	Zeus Telecom S.A.	9784
Thanasis Property S.A.	9762	Zeus Telecom Somaliland S.A.	9785
Thundercat S.A.	9746	Zimmer & Partners S.A.	9784
Ti-Web S.à r.l.	9763	Zolverknapp S.à r.l.	9785
Tomax II S.à r.l.	9763	ZTA 1 S.A.	9785
Val-Immo, S.à r.l.	9763	Zuang Distribution S.A.	9785

SYNEOLA Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3504 Dudelange, 58, rue Pierre Krier.
R.C.S. Luxembourg B 158.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169159/10.

(120223242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

T & A Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 96.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169160/10.

(120223150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Thundercat S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 136.903.

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012169163/12.

(120223197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

DSAT Cinema S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2651 Luxembourg, 10, rue Saint Ulric.
R.C.S. Luxembourg B 173.467.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of November.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

Eutelsat SA, a stock company (société anonyme) organised under the laws of France with registered office at 70, rue Balard, F-75015 Paris, registered with the registre du commerce et des sociétés of Paris under the number 422 551 176, represented by Me Candice WISER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of power of attorney given on November 15, 2012.

and

Dcinex SA, a stock company (société anonyme) organised under the laws of Belgium with registered office at Le Pôle Image de Liège, 36, rue de Mulhouse, B-4020 Liège, registered with the Crossroads Bank for Enterprises under the number 0865818337,

represented by Me Sandrine BRUZZO, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of power of attorney given on November 22, 2012.

Which powers of attorney shall be signed ne varietur by the attorney of the above named persons and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as mentioned above, have declared their intention to constitute by the present deed a public limited liability company (société anonyme) and to draw up its articles of association as follows:

Title I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form. There exists a public limited liability company (the "Company") which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. Name. The name of the Company is "DSAT Cinema S.A.".

Art. 3. Registered office.

3.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

3.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the Board of Directors (as defined hereafter).

3.4. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

3.5. The Board of Directors may establish branches or offices of representation in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Art. 4. Object.

4.1. The Company's object is the development, implementation, marketing and sale of (i) Live Events Services towards Complexes, to Distributors as well as to corporate and/or to institutional customers; and (ii) DCP Push Service towards Complexes to Distributors, as well as to digital laboratories and/or advertising agencies.

The Company shall be in charge of the global commercialization of these services, and of the business development.

The Company shall be entrusted with the global operation of the Content Delivery Network, its supervision and management, as well as of the global readiness and good working of all the equipment and shall be entitled to enter into sale agreements with third parties. The Company shall also be entitled to enter into license agreements related to rights of Content.

4.2. The Company shall also have as its object the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio. The Company may also acquire and hold real estate.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The Company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

Art. 5. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Title II. - Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1. The corporate capital of the Company is fixed at one hundred thousand Euro (EUR 100,000) represented by ten (10) shares having a nominal value of ten thousand Euro (EUR 10,000) each (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the general meeting of Shareholders. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve or other reserves.

Art. 7. Shares.

7.1. Each Share is entitled to one vote. The Shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing a single Share or certificates representing two or more Shares.

7.2. The Shares are and will remain in registered form.

7.3. The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, purchase its own Shares.

7.4. The corporate capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. - Management

Art. 8. Management.

8.1. The Company shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors", each member individually, a "Director") comprising six (6) members appointed by the general meeting of Shareholders. The Board of Directors shall be composed of two classes of directors whether Shareholders or not: three (3) class A Directors appointed by the general meeting of Shareholders out of a list of six (6) candidates submitted by the majority Shareholder (the "Class A Directors") and three (3) class B Directors appointed by the general meeting of Shareholders out of a list of six (6) candidates submitted by the minority Shareholder (the "Class B Directors").

8.2. Any Director may resign by giving written notice to all the Shareholders. A Director may be removed ad nutum by decision of the general meeting of Shareholders.

Whenever any vacancy shall have occurred in the Board of Directors as a result of the death, resignation or removal of a Director, it shall be filled by a candidate of the Shareholder which nominated such Director and who shall be appointed by the Board of Directors and the person so appointed shall hold office until the next general meeting of Shareholders and until his successor is duly appointed.

8.3. The Directors shall be appointed for a period not exceeding six (6) years and shall serve without compensation.

Art. 9. Meeting of the board of directors.

9.1. The Board of Directors shall elect among the Class A Directors a chairman (the "Chairman") and a vice-chairman (the "Vice-Chairman") among the Class B Directors. The Board of Directors shall also appoint a secretary who needs not to be a Director who shall keep the records of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

9.2. The Board of Directors convenes upon call by the Chairman or at the request of two (2) Directors upon call by the Secretary, at least four times per year, and more generally as often as the interest of the Company so requires. Written notice of a meeting of the Board of Directors shall be given by any way of transmission (including facsimile and electronic mail) at least five (5) Business Days in advance of such meeting. Each notice shall set out the agenda specifying the matters to be raised at the meeting in sufficient detail to prepare for such meeting and copies of any papers to be discussed at the meeting. Matters not on the agenda may not be raised at a meeting of the Board of Directors unless all the Directors agree in writing. In case all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities. In urgent cases where the interest of the Company so requires, and if at least one Class A Director and one Class B Director agree in writing, the Board shall be convened twenty-four (24) hours in advance of the meeting.

9.3. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram, facsimile, electronic mail, or letter another Director as his proxy.

The Chief Executive Officer (as defined hereafter) may attend the Board of Directors' meeting upon invitation of the Chairman.

9.4. Meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg. The Board of Directors may deliberate or act validly if at least three (3) members out of which two (2) Class A Directors (including the Chairman) and one (1) Class B Director are present either in person or by proxy. If a quorum is not present within thirty (30) minutes after the time specified for a Board of Directors' meeting in the notice of the meeting then it will be adjourned for five (5) Business Days at the same time and place. Failure to obtain this quorum and on second convening notice, the quorum for decisions to be taken by the Board of Directors shall be three (3) Directors. Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the Directors present either in person or by proxy at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

Resolutions concerning the following matters (the "Special Matters") shall be, in addition to the above mentioned majority requirements, subject to the favourable vote of at least one (1) Class B Director:

- any decision relating to services agreements to be entered into between the Company and the Shareholders for which they will be the exclusive suppliers of the Company or any other Person providing similar services, excluding agreements relating to administrative and operational support, as may be further detailed in a shareholders' agreement possibly entered into from time to time between the Shareholders (the "Shareholders' Agreement");
- any decision to replace temporarily a service provider, being one of the Shareholders, who is unable to deliver the expected level of service for a certain period.

9.5. Any member of the Board of Directors who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Directors by means of a communication device (including a telephone and videoconference) which allows all the other members of the Board of Directors present at such meeting (whether in person or by proxy, or by means of such communication device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

Members of the Board of Directors who participate in the proceedings of a meeting of the Board of Directors by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting within ten (10) Business Days after the holding of such meeting.

9.6. In case of urgency, written resolutions signed by all the members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, electronic mail or similar communication.

9.7. The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by one (1) Class A Director and one (1) Class B Director present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman or any Director or by any person nominated during a meeting of the Board of Directors.

Art. 10. Powers.

10.1. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the Company. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

10.2. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of a Class A Director and a Class B Director or by the sole signature of the Chief Executive Officer (as defined hereafter), as far as the daily management is concerned, unless special decisions have been taken concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to Article 11 of the Articles.

10.3. Any litigation involving the Company, either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by the Chairman or by the Director delegated for this purpose.

10.4. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the Law.

Art. 11. Delegations.

11.1. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to a chief executive officer (the "Chief Executive Officer") who may not be a member of the Board of Directors.

11.2. It may also commit the management of a special branch of the Company to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its own members or not, whether Shareholders or not.

Title IV. - Supervision

Art. 12. Supervision. Except where according to the Law the Company's annual accounts must be audited by an approved independent auditor, the Company's annual accounts shall be reviewed by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of Shareholders, which will fix their number and its/their remuneration, as well as the term of its/their office, which must not exceed six (6) years.

Title V. - General meeting of shareholders

Art. 13. Powers - Holding of general meetings.

13.1. Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

13.2. Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of the Shareholders.

13.3. If all the Shareholders are present or represented and informed of the agenda of the meeting, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4. General meetings of the Shareholders shall be held in Luxembourg. Any Shareholder may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a Shareholder, to represent him at a general meeting of Shareholders and to vote in his name and stead.

13.5. Each Shareholder may participate in any general meeting of Shareholders by telephone or videoconference or by any similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to be identified, and to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.6. Except as otherwise provided by the Law or the Articles, resolutions of the general meeting of Shareholders are passed by a majority of 50% plus one vote of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of the corporate capital present or represented at such meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

13.7. Subject to the terms and conditions provided by the Law, the Articles may be amended by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted with a majority of two thirds (2/3) of the votes validly cast at a meeting where at least half (1/2) of the Company's corporate capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed by a majority of two thirds (2/3) of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of the corporate capital present or represented at the meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

13.8. The annual general meeting of the Shareholders will be held at the registered office or at such other place in the municipality of the registered office as specified in the convening notice on the first Monday of December at two (2) p.m..

If such day is a legal holiday, the annual general meeting of the Shareholders will be held on the next following Business Day.

Title VI. - Deadlock

Art. 14. Deadlock.

14.1 If, after the expiry of a period of five (5) years following the incorporation of the Company, the Directors fail to agree on a Special Matter at a Board of Directors' meeting, such meeting will be adjourned for ten (10) Business Days (or such other period as the Board of Directors or the Shareholders may agree) and reconvened. If the matter is still not agreed at the reconvened Board of Directors' meeting, then as soon as possible, it will be referred to the respective CEO of the Shareholders, who will consider the matter using their best endeavors to reach an agreement on the matter through their respective appointee directors.

14.2 If, within twenty-one (21) Business Days (or any other period as may be agreed between the Shareholders' CEOs) after the latter have been informed of the issue, the disagreement on a Special Matter remains, either of the Shareholders (the "Offeror") may give notice in writing (the "Offer Notice") to the other Shareholder (the "Offeree") offering, to sell to the Offeree all of its Shares in case the Offeror is the minority Shareholder or to acquire all the minority Shareholder's Shares in case the Offeror is the majority Shareholder.

14.3 The price of the Shares of the Company to be transferred from the minority Shareholder to the majority Shareholder pursuant to this Article (the "Agreed Value") shall be calculated on the basis of the following formula:

"Agreed Value" = (Multiple * Last FY EBITDA) - Last FY Net Debt

Where:

"EBITDA" means the amount of the consolidated operating results realized by the Company after adding back all amounts provided for interest payments, tax, depreciation and amortization in connection with goodwill or acquisition costs deducted from the consolidated operating profit of the Company for that fiscal year, calculated by applying the accounting procedures and practices applied by the Company for the last three years.

"EBITDA 2015/2016" means the EBITDA for the financial year ending on 30 June 2016.

"Forecast EBITDA 2015/2016" means the forecast EBITDA for the financial year ending on 30 June 2016.

"Last FY EBITDA" means the EBITDA of the financial year immediately preceding the date of the Offer Notice.

"Multiple" means "5" if the EBITDA 2015/2016 is lower than the Forecast EBITDA 2015/2016 or "6" if the EBITDA 2015/2016 is equal or higher than the Forecast EBITDA 2015/2016.

"Net Debt" means (a) the total amount of the Company's outstanding obligations to pay relating to (i) any borrowing, whatever the form, including factoring and debentures convertible into shares, (ii) any financial leasing or leasing with option to purchase, (iii) any debt related to a cash order, a promissory note, or a bill of exchange, (iv) any profit share to be paid by the Company to the salaried employees of the Company and (v) any commitment made not included on the balance sheet of the Company, (b) after deducting the total amount of cash in hand and investment securities held by the Company.

"Last Net Debt" means the Net Debt of the financial year immediately preceding the date of the Offer Notice.

14.4 The Agreed Value shall be calculated by the Shareholders within thirty (30) Business Days following the expiry of the twenty-one (21) Business Day period referred to hereabove.

14.5 In case of a disagreement between the Shareholders on the calculation of the Agreed Value at the expiry of the thirty (30) Business Day period referred to above, the Agreed Value will be determined by approved independent auditors (the "Independent Auditors") appointed in accordance with the procedure set forth in the Shareholders' Agreement.

14.6 The Company and the Shareholders shall render all such assistance and provide all such documentation and other information to the Independent Auditors as the Independent Auditors may consider necessary and shall use their respective best endeavours to procure that the Independent Auditors shall issue a certificate as to the Agreed Value (the "Valuation Certificate") as soon as reasonably practicable and in any event within forty (40) Business Days from the date of their appointment.

14.7 On receipt of the Valuation Certificate, the Company shall immediately send a copy of the same to the Offeror and the Offeree and the Offeror shall be entitled to withdraw the Offer Notice by written notice to the Company and to the Offeree within ten (10) Business Days of service on it of the Valuation Certificate.

14.8 Save where the Offeror shall have withdrawn its Offer Notice under the provisions of Article 14.7 the Offeree shall be bound to complete the sale and purchase of the sold Shares (the "Sold Shares") at the Agreed Value stated in the Valuation Certificate within twenty (20) Business Days.

14.9 If the minority Shareholder becomes bound to sell the Shares held by it pursuant to Article 14.8 but fails to complete such sale within twenty (20) Business Days after becoming so bound, the Class A Directors may authorise some person to execute a transfer of the Sold Shares in favour of the majority Shareholder and may register the majority Shareholder as the holder thereof and issue to the majority Shareholder a certificate for the same and may give a good receipt for the purchase price whereupon the majority Shareholder shall become indefeasibly entitled to the Sold Shares. The minority Shareholder shall, in such case, be bound to deliver up its certificate for the Sold Shares to the Company whereupon the minority Shareholder shall be entitled to receive the purchase price which shall, in the meantime, be held by the Company on trust for the minority Shareholder without interest.

14.10 If the Offeror withdraws its Offer Notice and the Shareholders are still unable to agree that the issue in dispute is satisfactorily resolved, the Shareholders shall, as soon as reasonably practicable, procure the passing of a resolution to wind up the Company.

Title VII - Restrictions to transfers of shares

Art. 15. Lock-up - Right of first refusal.

15.1 Except as provided for in Article 14 of the Articles or in case of a transfer of Shares between the Shareholders or in case of a Default (as may be defined in the Shareholders' Agreement), no Shareholder shall Transfer all or part of its Shares in the Company (otherwise than to one of its Affiliates in accordance with Article 15.3) prior to the expiration of an 18-month period following the incorporation of the Company. After such date, each Shareholder may Transfer all or part of its Shares to a third Person in accordance with the procedure set forth in this Article 15.

15.2 Any proposed Transfer by a Shareholder (the "Transferring Shareholder") (otherwise than to one of its Affiliates in accordance with Article 15.3) of any of its Shares in the Company shall be subject to a right of first refusal of the other Shareholder(s) (the "Remaining Shareholders"), as follows:

a) The Transferring Shareholder shall provide notice of the proposed Transfer (the "Transfer Notice") to the Remaining Shareholders (as well as, for information purposes, to the Chairman of the Board of Directors) and shall set forth in such notice the number of Shares to be Transferred (the "Offered Shares"), a description of the terms and conditions (including consideration) of the proposed Transfer (the "Terms and Conditions") and the identity of the prospective transferee (the "Prospective Transferee").

b) The Remaining Shareholders shall have the right, during the thirty (30) Business Day period following receipt of the Transfer Notice (the "First Refusal Period"), to elect to acquire all of the Offered Shares at the purchase price or consideration per Share offered by the Prospective Transferee, and otherwise on the other Terms and Conditions specified in the Transfer Notice. If a Remaining Shareholder elects to acquire the Offered Shares, it shall give notice thereof to the Transferring Shareholder (as well as, for information purposes, to the Chairman of the Board of Directors) within the First Refusal Period (the "Notice"), failing which it shall be deemed to have elected not to exercise its rights of first refusal hereunder.

c) If the aggregate number of Shares for which the Remaining Shareholders have elected to exercise their rights of first refusal hereunder exceeds the Offered Shares (as reflected in the Notice), the Offered Shares shall be allocated to the Remaining Shareholders in proportion to their then outstanding shareholding in the Company (excluding the Offered Shares).

d) If on or before the end of the First Refusal Period, the Remaining Shareholders consent in writing to the Transfer of the Offered Shares to the Prospective Transferee, the Transferring Shareholder shall have the right to Transfer all the Offered Shares to the Prospective Transferee in accordance with the Terms and Conditions, provided that such a Transfer is completed within the thirty (30) Business Day period following the receipt by the Transferring Shareholder of the consent from the other Shareholders to the Transfer and provided further that prior to said Transfer having become effective the Prospective Transferee has become a party to the Shareholders' Agreement and has accepted to comply with all the provisions contained therein through the signing of an accession deed to the Shareholders' Agreement. Such Transfer shall be completed within the thirty (30) Business Day period following the receipt by the Transferring Shareholder of the Notice.

e) If the aggregate number of Shares for which the Remaining Shareholders have elected to exercise their rights of first refusal is lower than the number of Offered Shares (as reflected in the Notice), the rights of first refusal shall not be deemed to have been validly exercised and the Transferring Shareholder shall have the right to Transfer all the Offered Shares to the Prospective Transferee in accordance with the Terms and Conditions, provided that such a Transfer is completed within the thirty (30) Business Day period following the receipt by the Transferring Shareholder of the Notice and provided further that prior to said Transfer having become effective the Prospective Transferee has become a party to the Shareholders' Agreement and has accepted to comply with all the provisions contained in the Shareholders' Agreement through the signing of an accession deed to the Shareholders' Agreement.

15.3 Each Shareholder may Transfer all or part of its Shares in the Company to any of its Affiliates, provided that prior to said Transfer having become effective the proposed transferee has become a party to the Shareholders' Agreement and has accepted to comply with all the provisions contained therein through the signing of an accession deed to the Shareholders' Agreement, and provided further that in the event that the Person acquiring the Shares ceases to be an Affiliate of the transferring Shareholder, the transferred Shares must be transferred back to that original transferring Shareholder within thirty (30) Business Days following the date on which the Person acquiring the Shares ceases to be an Affiliate of the original transferring Shareholder, and the other Shareholders shall forthwith be informed of such transfer back.

15.4 Any Transfer by any Shareholder in breach of the provisions set out in these Articles will not be valid and will not be enforceable against the Company and/or the other Shareholders. A Transfer of Shares will be recorded in the register of the Shares of the Company only if the provisions set out in these Articles have been complied with.

Title VIII. - Financial year, Allocation of profits

Art. 16. Financial year. The financial year of the Company starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of each year.

Art. 17. Allocation of profits. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the Company. Of the net profits, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below ten per cent (10%) of the corporate capital of the Company.

The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

Title IX. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders. If the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by general meeting of Shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title X. - Definitions

Art. 19. Definitions. For the purposes of these Articles, the following terms or expressions shall have the following meanings:

Affiliate shall mean, with respect to any specified Person, any other Person which, directly or indirectly, owns at least 50% of the voting securities of such specified Person.

Agreed Value shall have the meaning set forth in Article 14.3 of the Articles.

Articles shall mean the articles of association ("statuts") of the Company.

Board of Directors shall mean the board of directors of the Company as composed from time to time.

Business Day means a day on which clearing banks are open for business in France, Belgium and Luxembourg.

Chairman means the chairman of the Board of Directors of the Company appointed according to Article 9 of the Articles.

Chief Executive Officer shall have the meaning set forth in Article 11 of the Articles.

Class A/Class B Directors shall have the meaning set forth in Article 8.1 of the Articles.

Company shall mean DSAT Cinema S.A.

Complexes shall mean all screens contained in one building which are interconnected, possibly via a theatre management system and / or a library management system, and which can technically be served by one receive equipment.

Content shall mean the audio-visual digital content of the DCP including but not limited to adverts, trailers, films and/ or their associated Key Delivery Message (KDM) and/or other data such as live events that the Distributor will provide for delivery over the Content Delivery Network.

Content Delivery Network shall mean the electronic delivery network installed and managed by or on behalf of the Company which comprises the Company's network operations center, ground services, an uplink to the satellite, the downlink from the satellite to the receive equipment over which the Company can provide DCP Push Service and Live Event Services to receive Complex.

Digital Cinema Packages or DCP shall mean the digital cinema package as defined in the Digital Cinema Initiative specifications.

Director shall mean a member of the Board of Directors of the Company.

DCP Push Service shall mean the delivery of DCP through electronic delivery services.

Distributor shall mean any Person which owns or which controls theatrical distribution rights of Content.

First Refusal Period shall have the meaning set forth in Article 15 of the Articles.

Independent Auditors shall mean any approved independent auditor.

Law shall mean the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time.

Live Events Services shall mean the transmission of (near-)live events broadcast in High Definition (HD) - at least 1920x1080 - and / or stereoscopy (3D) through electronic delivery services.

Notice shall have the meaning set forth in Article 15.2(b) of the Articles.

Offer Notice shall mean the written notice by which a Shareholder offers to the other Shareholder to sell its Shares as set forth in Article 14.2 of the Articles.

Offered Shares shall have the meaning set forth in Article 15.2(a) of the Articles.

Offeree shall mean the Shareholder to whom the Offer Notice was sent as set forth in Article 14.2 of the Articles.

Offeror shall have the meaning set forth in Article 14.2 of the Articles.

Person shall mean any individual, corporation, closely-held company, partnership, association, trust or other entity or organization.

Prospective Transferee shall have the meaning set forth in Article 15.2(a) of the Articles.

Remaining Shareholders shall have the meaning set forth in Article 15.2 of the Articles.

Sold Shares shall have the meaning set forth in Article 14.8 of the Articles.

Secretary shall mean the secretary appointed by the Board of Directors in accordance with Article 9 of the Articles.

Shareholders shall have the meaning set forth in Article 6.1 of the Articles.

Shareholders' Agreement shall mean any shareholders' agreement possibly entered into from time to time between the Shareholders.

Shares shall have the meaning set forth in Article 6.1 of the Articles.

Special Matters shall have the meaning set forth in Article 9.4 of the Articles.

Transfer shall mean any sale, assignment, pledge, mortgage, encumbrance, disposition, transfer (including, without limitation, a transfer by will or intestate distribution), gift or attempt to create or grant a security interest with respect to a shareholder's interest or any portion thereof, whether voluntary or involuntary, by operation of law or otherwise.

Transfer Notice shall have the meaning set forth in Article 15.2(a) of the Articles.

Terms and Conditions shall have the meaning set forth in Article 15.2(a) of the Articles.

Transferring Shareholder shall have the meaning set forth in Article 15.2 of the Articles.

Valuation Certificate shall have the meaning set forth in Article 14.6 of the Articles.

Vice-Chairman shall mean the vice-chairman of the Company appointed according to Article 9 of the Articles.

Title XI. - Applicable law

Art. 20. Applicable law. All matters not governed by the Articles are to be construed in accordance with the Law.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on June 30, 2013.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the appearing parties declare to subscribe the entire capital as follows:

Eutelsat SA, prenamed, six Shares	6 Shares
Dcinex SA, prenamed, four Shares	4 Shares
TOTAL: ten Shares	10 Shares

All the Shares have been paid up to one hundred percent 100% by a contribution in cash, so that the amount of one hundred thousand euros (EUR 100,000) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified that the conditions provided for in article 26 of the Law, have all been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

Extraordinary general meeting

After the Articles have been drawn up, the above named Shareholders have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The registered office of the Company is fixed at 10, rue Saint Ulric, L-2651 Luxembourg.
- 2) The following have been appointed as Directors of the Company:

As Class A Directors:

- Ariane ROSSI, born in Monaco on July 28, 1969, with professional address at 70, rue Balard, F-75015 Paris (France);
- Marc WELINSKI, born in Paris (France) on October 19, 1958, with professional address at 70, rue Balard, F-75015 Paris (France); and
- Michel CHABROL, born in Marseille (France) on May 17, 1953, with professional address at 70, rue Balard, F-75015 Paris (France).

As Class B Directors:

- Serge PLASCH, born in Kassel (Germany) on April 23, 1967, with private address at 27, rue Les Oies, B-4052 Beaufays (Belgium);

- Carsten SCHUFFERT, born in Stuttgart Bad Cannstatt (Germany) on September 9, 1966, with professional address at 40, Mathildenstraße, D-72072 Tübingen (Germany); and

- Christophe PIRON, born in Ougree (Belgium) on December 17, 1974, with private address at 48, rue du Joncquoy, B-1457 Walhain Saint Paul (Belgium).

Their mandate will expire at the annual general meeting of Shareholders resolving on the accounts for the financial year ending June 30, 2015.

3) The number of statutory auditors is set at one (1). Has been appointed statutory auditor: MAZARS LUXEMBOURG S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Its mandate will expire at the general meeting of Shareholders resolving on the accounts for the financial year ending on June 30, 2015.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representatives of the appearing parties, known to the undersigned notary by their name, Christian name, civil status and residence, the said representatives of the appearing parties signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Eutelsat SA, une société anonyme constituée selon le droit français ayant son siège social au 70, rue Balard, F-75015 Paris, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 422 551 176,

représentée par Me Candice WISER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 novembre 2012.

et

Dcinex SA, une société anonyme constituée selon le droit belge ayant son siège social au Le Pôle Image de Liège, 36, rue de Mulhouse, B-4020 Liège, immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0865818337,

représentée par Me Sandrine BRUZZO, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 novembre 2012.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiquées ci-avant ont déclaré leur intention de constituer par le présent acte une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par le présent acte une société anonyme (la «Société»), laquelle sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Dénomination. Le nom de la Société est «DSAT Cinema S.A.».

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en toute autre localité à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des Actionnaires (tels que définis ci-après) et selon les règles de vote applicables au changement des Statuts.

3.3 Le siège de la Société peut être transféré dans la ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration (tel que défini ci-après).

3.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

3.5 Le Conseil d'Administration peut constituer des succursales ou des bureaux de représentation tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet social de la Société est le développement, l'implantation, le marketing et la vente de (i) «Live Events Services» au travers de Complexes, à des Distributeurs et à des clients corporate et/ou institutionnels; et (ii) «DCP Push Service» au travers de Complexes aux Distributeurs, ainsi qu'à des laboratoires numériques et/ou des agences de publicité.

La Société sera en charge de la commercialisation globale de ces services et du développement commercial.

La Société sera en charge de la mise en place globale du «Content Delivery Network», sa supervision et sa gestion, ainsi que de la bonne marche et la préparation des matériels, et pourra aussi conclure des contrats de vente avec des tiers. La Société pourra aussi conclure des contrats de licence en relation avec les droits des Contenus.

4.2 La Société pourra aussi prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, acquérir par achat, souscription ou de toutes autres manières, ainsi qu'aliéner par vente, échange ou de toutes autres manières des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toute espèce, posséder, administrer, développer et gérer son portefeuille. La Société peut aussi acquérir et détenir des biens immeubles.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toutes autres manières à des filiales ou des sociétés affiliées.

La Société peut emprunter sous toutes les formes.

En général, la Société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à la réalisation et au développement de son objet social.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000 EUR) divisé en dix (10) actions d'une valeur nominale de dix mille euros (10.000 EUR) chacune (les «Actions»). Les actionnaires de la Société sont dénommés les «Actionnaires».

6.2 En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Actionnaires. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Actions que la Société peut racheter à ses Actionnaires, pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Actionnaires ou pour allouer des fonds à la réserve légale ou à d'autres réserves.

Art. 7. Actions.

7.1 Chaque Action donne droit à une voix. Les Actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs Actions.

7.2 Les Actions sont et resteront nominatives.

7.3 La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la Loi le permet, procéder au rachat de ses propres Actions.

7.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. - Administration

Art. 8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration», et chaque membre individuellement, un «Administrateur») composé de six (6) membres nommés par l'assemblée générale des Actionnaires. Le Conseil d'Administration sera composé de deux classes d'administrateurs, qui ne sont pas nécessairement des Actionnaires: trois (3) Administrateurs de catégorie A nommés par l'assemblée générale des Actionnaires parmi une liste de six (6) candidats soumise au vote par l'Actionnaire majoritaire (les «Administrateurs de Catégorie A») et trois (3) Administrateurs de Catégorie B nommés par l'assemblée générale des Actionnaires parmi une liste de six (6) candidats soumise au vote par l'Actionnaire minoritaire (les «Administrateurs de Catégorie B»).

8.2 Tout Administrateur peut démissionner en informant par écrit tous les Actionnaires. Un Administrateur peut être révoqué à tout moment par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

En cas de vacance au sein du Conseil d'Administration suite au décès, la démission ou la révocation d'un Administrateur, il sera pourvu par un candidat de l'Actionnaire ayant désigné cet Administrateur et qui sera nommé par le Conseil d'Administration et l'Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires jusqu'à ce que son successeur soit dûment nommé.

8.3 Les Administrateurs sont nommés pour une durée n'excédant pas six (6) ans et exerceront leur fonction sans émoluments.

Art. 9. Réunion du conseil d'administration.

9.1 Le Conseil d'Administration choisira un président parmi les Administrateurs de Catégorie A (le "Président") et un vice-président parmi les Administrateurs de Catégorie B (le "Vice-Président"). Le Conseil d'Administration élira aussi un secrétaire qui ne doit pas nécessairement être un Administrateur et qui aura en charge la tenue des registres des réunions du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

9.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou à la demande de deux (2) Administrateurs sur convocation du Secrétaire, au moins quatre fois par an, et plus généralement aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Une convocation écrite au Conseil d'Administration devra être adressée par tout moyen de transmission (y compris par fax et courrier électronique) au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la tenue de cette réunion du Conseil d'Administration. Chaque convocation devra mentionner l'ordre du jour avec les points devant être discutés de façon suffisamment détaillée en vue de la préparation de cette réunion et tout document nécessaire devra être joint à cette convocation. Les points non inclus dans l'ordre du jour ne peuvent être discutés lors de la réunion du Conseil d'Administration, à moins que tous les Administrateurs y consentent par écrit. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation. En cas d'urgence et lorsque l'intérêt de la Société le requiert, et si au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B y consentent par écrit, le Conseil d'Administration pourra être convoqué vingt-quatre (24) heures avant sa tenue.

9.3 Tout Administrateur de la Société peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télégramme, téléfax, courrier électronique ou lettre, un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire.

Le Chief Executive Officer (tel que défini ci-dessous) peut participer au Conseil d'Administration sur convocation du Président.

9.4 Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront à Luxembourg. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins trois (3) Administrateurs parmi lesquels deux (2) Administrateurs de Catégorie A (comprenant le Président) et un (1) Administrateur de Catégorie B sont présents ou représentés. En cas d'absence de quorum trente (30) minutes après l'heure indiquée dans la convocation d'une réunion du Conseil d'Administration, elle sera ajournée durant cinq (5) Jours Ouvrables à la même heure et au même lieu. A défaut de quorum et lors de la deuxième convocation, le quorum requis pour l'adoption de décisions est de trois (3) Administrateurs. Les résolutions seront valablement adoptées par la majorité des votes des Administrateurs présents en personne ou par mandataire à telle réunion. En cas d'égalité, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Les résolutions concernant les domaines suivants (les «Questions Fondamentales») sont soumises, outre les règles de vote ci-dessus, au vote favorable d'au moins un Administrateur de Catégorie B:

- toute décision relative à des contrats de prestation de service conclus entre la Société et les Actionnaires pour lesquels ils agiraient en tant que fournisseurs exclusifs de la Société ou toute autre Personne fournissant le même type de services, à l'exclusion de contrats ayant pour objet les services administratifs et le soutien à l'activité opérationnelle ainsi qu'il pourrait être davantage détaillé dans un pacte d'actionnaires qui aurait été éventuellement conclu entre les Actionnaires de temps à autre (le «Pacte d'Actionnaires»);

- toute décision de remplacement temporaire d'un fournisseur de services qui est l'un des Actionnaires, et qui est dans l'impossibilité de délivrer le niveau de prestation attendu pendant un certain temps.

9.5 Tout membre du Conseil d'Administration qui participe à une réunion du Conseil d'Administration via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du Conseil d'Administration présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Lorsqu'une décision a été adoptée par le biais d'une conférence téléphonique, elle sera considérée comme ayant été prise à Luxembourg si la conférence téléphonique a été initiée depuis Luxembourg.

Les membres du Conseil d'Administration qui participent à une réunion du Conseil d'Administration via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes ainsi émis en signant une copie du procès-verbal de cette réunion dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la tenue de cette réunion.

9.6 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil d'Administration seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et pourront être prouvées par lettre, téléfax, courrier électronique ou moyen de communication similaire.

9.7 Le procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration devra recueillir la signature d'un (1) Administrateur de Catégorie A et un (1) Administrateur de Catégorie B présent ou représenté à la réunion. Les extraits devront être certifiés par le Président ou par tout Administrateur ou par toute personne désignée lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 10. Pouvoirs.

10.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

10.2 La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B ou par la signature individuelle du Chief Executive Officer (tel que défini ci-après) dans le cadre de la gestion journalière, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le Conseil d'Administration conformément à l'article 11 des Statuts.

10.3 Tous les litiges dans lesquels la Société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la Société par le Conseil d'Administration, représenté par son Président ou par l'Administrateur délégué à cet effet.

10.4 Le Conseil d'Administration est autorisé à payer des acomptes sur dividendes conformément à la Loi.

Art. 11. Délégations de pouvoirs.

11.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un chief executive officer (le «Chief Executive Officer»), Administrateur ou non.

11.2 Il peut aussi confier la gestion d'une branche spéciale de la Société à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi ses propres membres ou non, Actionnaires ou non.

Titre IV. - Surveillance

Art. 12. Surveillance. Sauf lorsqu'en vertu de la Loi, les comptes annuels statutaires doivent être audités par un réviseur d'entreprises agréé, les comptes annuels de la Société seront revus par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommé (s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui fixera leur nombre et sa/leur rémunération, ainsi que la durée de son/leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

Titre V. - Assemblée générale des actionnaires**Art. 13. Pouvoirs - Tenue des assemblées générales.**

13.1 Toute Assemblée générale des Actionnaires régulièrement tenue représente la totalité des Actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

13.2 Les résolutions des Actionnaires sont votées par l'assemblée générale des Actionnaires.

13.3 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et l'assemblée générale peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 Les assemblées générales des Actionnaires se tiendront à Luxembourg. Tout Actionnaire peut autoriser, par le biais d'une procuration écrite, une autre personne, qui n'est pas nécessairement un Actionnaire, à le représenter à une assemblée générale des Actionnaires et à voter en son nom et pour son compte.

13.5 Tout Actionnaire peut participer à toute assemblée générale des Actionnaires par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée générale d'être identifiées et de s'entendre et de se parler. La participation à une assemblée générale par ces moyens est considérée comme équivalent à une participation en personne à telle assemblée.

13.6 Sauf disposition contraire de la Loi ou des Statuts, les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires sont adoptées à la majorité de 50% des voix plus une (1) voix, parmi les votes valablement émis à l'assemblée générale, indépendamment de la portion du capital social présente ou représentée à cette assemblée. Les abstentions et les votes blancs ne seront pas pris en considération.

13.7 Sous réserve des termes et conditions prévus par la Loi, les Statuts peuvent être modifiés par décision de l'assemblée générale des Actionnaires prise à la majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés valablement à une assemblée où au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société est présent ou représenté lors d'une première convocation. Lors d'une seconde convocation, la décision sera prise à la majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés valablement à l'assemblée générale, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté à l'assemblée générale. Les abstentions et les votes blancs ne seront pas pris en compte.

13.8 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra au siège social ou à tel autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social tel que précisé dans la convocation le premier lundi du mois de décembre de chaque année à quatorze (14) heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale des Actionnaires se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Titre VI. - Situations de blocage**Art. 14. Blocage.**

14.1 Si, après l'expiration d'une période de cinq (5) ans suivant la constitution de la Société, les Administrateurs ne parviennent pas à prendre une décision concernant une Question Fondamentale lors d'une réunion du Conseil d'Administration, cette réunion du Conseil d'Administration sera prorogée pendant un délai de dix (10) Jours Ouvrables (ou

tout autre délai tel que convenu par le Conseil d'Administration ou les Actionnaires) et reconvoquée. Si les Administrateurs ne parviennent pas à prendre une décision lors de la réunion du Conseil d'Administration reconvoquée, ils devront alors en faire part dès que possible aux «CEO» respectifs des Actionnaires qui devront mettre tout en œuvre pour que les Administrateurs désignés respectifs parviennent à un accord sur la question.

14.2 Si dans le délai de vingt et un (21) Jours Ouvrables (ou tout autre délai tel que convenu par les «CEO» des Actionnaires) après que ces derniers aient été informés du désaccord, le désaccord sur une Question Fondamentale persiste, chacun des Actionnaires (le «Promettant») peut adresser une notification écrite (l'«Offre») à l'autre Actionnaire (le «Bénéficiaire») offrant au Bénéficiaire de lui céder toutes ses Actions si le Promettant est l'Actionnaire minoritaire ou d'acquérir toutes les Actions de l'Actionnaire minoritaire si le Promettant est l'Actionnaire majoritaire.

14.3 Le prix des Actions de la Société que l'Actionnaire minoritaire pourrait transférer à l'Actionnaire majoritaire selon cet Article (la «Valeur Convenue») sera calculée sur la base de la formule suivante:

«Valeur Convenue» = (Multiple * Dernier FY EBITDA) - Dernier FY Dette Nette

Où:

«EBITDA» signifie le montant des résultats opérationnels consolidés réalisés par la Société après avoir pris en compte tous les paiements d'intérêts, impôts, dépréciations et amortissements en rapport avec le fonds de commerce ou les frais d'acquisition à déduire des profits opérationnels consolidés de la Société pour tel exercice social, calculés par application des règles et procédures comptables appliquées par la Société depuis les trois dernières années.

«EBITDA 2015/2016» signifie le EBITDA pour l'exercice social s'achevant le 30 juin 2016.

«EBITDA 2015/2016 Prévu» signifie le EBITDA prévu pour l'exercice social s'achevant le 30 juin 2016.

Le «Dernier FY EBITDA» signifie le EBITDA de l'exercice social précédent immédiatement la date de l'Offre.

Le «Multiple» signifie "5" si le EBITDA 2015/2016 est inférieur au EBITDA 2015/2016 Prévu ou "6" si le EBITDA 2015/2016 est égal ou supérieur à l'EBITDA 2015/2016 Prévu.

«Dette Nette» signifie (a) le montant total des charges dues par la Société en relation avec (i) tout emprunt, quelque soit la forme, y compris le factoring et les obligations convertibles en actions, (ii) tout leasing financier ou leasing avec option d'achat, (iii) toute dette relative à un ordre de paiement, un billet à ordre, ou une lettre de change, (iv) toute participation aux résultats financiers à payer par la Société à ses salariés et (v) tout engagement pris mais n'apparaissant pas dans le bilan de la Société, (b) après déduction du montant total de la trésorerie et des investissements de valeurs détenus par la Société.

La «Dernière Dette Nette» signifie la Dette Nette pour l'exercice social précédent immédiatement l'Offre.

14.4 La Valeur Convenue sera calculée par les Actionnaires dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant expiration du délai de vingt et un (21) Jours Ouvrables mentionnée ci-avant.

14.5 En cas de désaccord entre les Actionnaires sur le calcul de la Valeur Convenue à l'expiration du délai de trente (30) Jours Ouvrables mentionné ci-avant, la Valeur Convenue sera déterminée par des réviseurs d'entreprises agréés (les «Réviseurs Indépendants») nommés suivant la procédure prévue dans le Pacte d'Actionnaires.

14.6 La Société et les Actionnaires s'engagent à apporter leur concours et remettre tout document et toute information aux Réviseurs Indépendants tels qu'ils l'estimeraient nécessaire et à faire respectivement tout leur possible pour que les Réviseurs Indépendants émettent leur rapport sur la Valeur Convenue (le «Rapport sur la Valeur Convenue») dès que possible et dans tous les cas dans les quarante (40) Jours Ouvrables suivant la date de leur nomination.

14.7 Dès réception du Rapport sur la Valeur Convenue, la Société devra immédiatement en faire parvenir une copie au Promettant et au Bénéficiaire et le Promettant pourra retirer son Offre en adressant une notification écrite à la Société et au Bénéficiaire dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la réception du Rapport sur la Valeur Convenue.

14.8 A l'exception du cas où le Promettant aurait retiré son Offre selon les conditions prévues à l'article 14.7, le Bénéficiaire devra finaliser l'acquisition et la vente des Actions vendues (la "Actions Vendues") selon la Valeur Convenue déterminée dans le Rapport sur la Valeur Convenue dans un délai de vingt (20) Jours Ouvrables.

14.9 Si l'Actionnaire minoritaire est dans l'obligation de vendre les Actions qu'il détient selon la procédure indiquée à l'article 14.8 mais manque à son obligation de finaliser la vente dans un délai de vingt (20) Jours Ouvrables à compter du moment où la vente est devenue obligatoire, les Administrateurs de Catégorie A peuvent autoriser toute personne à exécuter et réaliser le transfert des Actions Vendues au bénéfice de l'Actionnaire majoritaire, inscrire le transfert des Actions au nom de l'Actionnaire majoritaire, émettre à l'Actionnaire majoritaire un certificat correspondant, accuser réception du paiement du prix des Actions à la suite duquel l'Actionnaire majoritaire deviendra alors irrévocablement titulaire des Actions Vendues. L'Actionnaire minoritaire devra, dans ce cas, restituer le certificat correspondant aux Actions Vendues à la Société à la suite duquel l'Actionnaire minoritaire sera en droit de recevoir le paiement du prix de vente des Actions qui, dans l'intervalle, aura été conservé sous séquestre par la Société pour le compte de l'Actionnaire minoritaire, sans intérêts.

14.10 Si le Promettant retire son Offre et que les Actionnaires sont toujours dans l'impossibilité de parvenir à résoudre de manière satisfaisante leur différend, les Actionnaires devront, dès que possible, faire en sorte qu'une décision pour dissoudre la Société soit adoptée.

Titre VII. - Restrictions au transfert des actions

Art. 15. Inaliénabilité - Droit de premier refus.

15.1 A l'exception de ce qui est prévu à l'article 14 des Statuts ou en cas de transfert des Actions entre les Actionnaires ou en cas de Défaut (tel qu'éventuellement défini dans le Pacte d'Actionnaires), aucun Actionnaire ne peut Céder ses Actions, que ce soit pour leur totalité ou en partie seulement (à l'exception d'une cession à une Filiale selon les termes de l'article 15.3) avant l'expiration d'une période de dix-huit mois après la constitution de la Société. Après cette date, chaque Actionnaire pourra Céder tout ou partie de ses Actions à une tierce Personne en accord avec la procédure prévue à l'article 15.

15.2 Toute proposition de Cession de ses Actions par un Actionnaire (le «Cédant») (à l'exception d'une cession à une Filiale selon les termes de l'article 15.3) sera soumise au droit de premier refus de(des) l'autre(s) Actionnaire(s) (les «Autres Actionnaires») comme suit:

a) Le Cédant devra adresser une notification de la proposition de Cession (la «Notification de Cession») aux Autres Actionnaires (ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration à titre informatif) et devra indiquer dans cette notification le nombre d'Actions à céder (les «Actions Offertes»), le détail des termes et conditions de la Cession proposée (avec le prix) (les «Termes et Conditions de la Cession») et l'identité de l'acquéreur potentiel (l'«Acquéreur Potentiel»).

b) Les Autres Actionnaires ont le droit dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables après réception de la Notification de Cession (la «Période de Premier Refus») de faire l'acquisition des Actions Offertes aux conditions et prix par Action proposés par l'Acquéreur Potentiel, et aux Termes et Conditions spécifiés dans la Notification de Cession. Si un Autre Actionnaire décide d'acquérir les Actions Offertes, il devra notifier son intention par écrit au Cédant (ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration, pour information) au cours de la Période de Premier Refus (la «Notification»), faute de quoi il sera considéré comme ne souhaitant pas exercer son droit de premier refus.

c) Si le nombre total d'Actions sur lesquelles les Autres Actionnaires ont choisi d'exercer leur droit de premier refus est supérieur aux Actions Offertes (mentionnées dans la Notification), les Actions Offertes allouées aux Autres Actionnaires proportionnellement à leur participation dans la Société (à l'exclusion des Actions Offertes).

d) Si au cours ou avant la fin de la Période de Premier Refus, les Autres Actionnaires consentent par écrit à la Cession des Actions Offertes à l'Acquéreur Potentiel, le Cédant aura le droit de céder toutes les Actions Offertes à l'Acquéreur Potentiel selon les Termes et Conditions, à condition que cette Cession soit effectuée dans les trente (30) Jours Ouvrables après la réception par le Cédant du consentement des Autres Actionnaires à cette Cession et à condition en outre qu'avant que cette Cession ne devienne effective l'Acquéreur Potentiel devienne partie au Pacte d'Actionnaires et ait accepté de se conformer aux dispositions contenues par ce dernier par la signature d'un contrat d'accession au Pacte d'Actionnaires. La cession sera effective dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de la Notification par le Cédant.

e) Si le nombre d'Actions sur lesquelles les Autres Actionnaires ont décidé d'exercer leur droit de premier refus est inférieur au nombre d'Actions Offertes (tel qu'il ressort de la Notification), les droits de premier refus ne seront pas considérés comme ayant été valablement exercés et le Cédant aura le droit de Céder toutes les Actions Offertes à l'Acquéreur Potentiel suivant les Termes et Conditions, à condition que cette Cession soit effectuée dans les trente (30) Jours Ouvrables après la réception par le Cédant de la Notification et à condition qu'avant que cette Cession ne soit effective l'Acquéreur Potentiel soit devenu partie au Pacte d'Actionnaires et ait accepté de se conformer à toutes les dispositions contenues par ce dernier par la signature d'un contrat d'accession au Pacte d'Actionnaires.

15.3 Tout Actionnaire ne pourra Céder tout ou une partie de ses Actions de la Société à l'une de ses Filiales, que si avant que cette Cession ne devienne effective l'acquéreur proposé est devenu partie au Pacte d'Actionnaires et a accepté de se conformer à toutes les dispositions contenues par ce dernier par la signature d'un contrat d'accession au Pacte d'Actionnaires, et à condition qu'au cas où la Personne acquérant les Actions cesse d'être une Filiale de l'Actionnaire Cédant, les Actions cédées doivent être rétrocédées à l'Actionnaire cédant initial dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables suivant la date à laquelle la Personne ayant acquis les Actions cesse d'être une Filiale de l'Actionnaire cédant initial, et les autres Actionnaires seront informés immédiatement de cette rétrocession.

15.4 Toute Cession par tout Actionnaire en violation des dispositions des Statuts, ne sera pas valable et ne sera pas opposable à la Société et/ou aux autres Actionnaires. Une Cession d'Actions sera inscrite au registre des Actions de la Société seulement si elle est conforme aux dispositions des Statuts.

Titre VIII. - Exercice social - Allocation des profits

Art. 16. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de chaque année.

Art. 17. Allocation des profits. L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la Société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, à un moment quelconque, pour une cause quelconque, ladite réserve tombe en dessous de dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale des Actionnaires.

Titre IX. - Dissolution, Liquidation

Art. 18. Dissolution et liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Si la Société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leurs émoluments.

Titre X. - Définitions

Art. 19. Définitions. Pour les besoins des présents Statuts, les termes ou expressions suivants auront la signification suivante:

Acquéreur Potentiel a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2 des statuts.

Actionnaire a la signification qui lui est donnée à l'article 6.1 des Statuts.

Actions a la signification qui lui est donnée à l'article 6.1 des Statuts.

Actions Offertes a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2(a) des Statuts.

Actions Vendues a la signification qui lui est donnée à l'article 14.8 des Statuts.

Administrateur signifie un membre du Conseil d'Administration de la Société.

Administrateurs de Catégorie A/ Catégorie B a la signification qui lui est donnée à l'article 8.1 des Statuts.

Autres Actionnaires a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2 des Statuts.

Bénéficiaire signifie l'Actionnaire à qui l'Offre a été adressée selon l'article 14.2 des Statuts.

Cédant a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2 des Statuts.

Chief Executive Officer a la signification qui lui est donnée à l'article 11 des Statuts.

Complexes signifie tous les écrans situés dans un immeuble qui sont interconnectés, potentiellement via un "théâtre management system" et/ou par une banque d'images, et qui peuvent être techniquement alimentés par un équipement de réception.

Conseil d'Administration signifie le conseil d'administration de la Société tel qu'il se compose de temps à autre.

Contenu ou Content signifie les contenus audiovisuels numériques du DCP comprenant notamment mais non limités à, des messages publicitaires, des bandes annonces, des films et KDM associés et/ou d'autres contenus comme les événements en direct que le Distributeur apportera au Content Delivery Network.

Content Delivery Network signifie le réseau de diffusion électronique installé et géré par ou pour le compte de la Société comprenant le réseau opérationnel utilisé par la Société, les installations au sol, les réseaux de diffusion vers les satellites, les réseaux de diffusion des satellites vers le matériel de réception que la Société peut alimenter en DCP Push Services et des Live Event Services, vers des écrans de réception.

DCP Push Service signifie la livraison de DCP au travers des services de transmission électronique.

Digital Cinema Packages or DCP signifie le package digital cinématographique tel que défini dans les "Digital Cinema Initiative specifications".

Distributeur signifie toute Personne qui détient ou qui contrôle les droits de distribution des Contenus théâtraux.

Filiales signifie, en rapport avec une Personne, tout autre Personne qui, directement ou indirectement, détient au moins 50% des droits de vote au capital de cette Personne.

Jour Ouvrable signifie un jour ouvrable pour les banques en France, Belgique et au Luxembourg.

Live Events Services signifie la transmission d'événements en direct broadcast en haute définition (HD) - au moins 1920x1080 - et/ou stéréoscopie (3D) via des services de transmission électronique.

Loi signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre.

Notification a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2(b) des Statuts.

Notification de Cession a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2(a) des Statuts.

Offre signifie l'offre adressée par écrit par l'un des Actionnaires selon l'article 14.2 des Statuts à un autre Actionnaire.

Pacte d'Actionnaires signifie tout pacte d'actionnaires tel qu'éventuellement conclu entre les Actionnaires de temps à autre.

Période de Premier Refus a la signification qui lui est donnée à l'article 15 des Statuts.

Personne signifie tout individu, personne morale, personne physique, associé, société, association, partenariat, trust ou tout autre entité ou organisation.

Président signifie le président du Conseil d'Administration de la Société désigné selon l'article 9 des Statuts.

Promettant a la signification qui lui est donnée à l'article 14.2 des Statuts.

Questions Fondamentales a la signification donnée à l'article 9.4 des Statuts.

Rapport sur la Valeur Convenue a la signification qui lui est donnée à l'article 14.6 des Statuts.

Réviseurs Indépendants signifie réviseurs d'entreprises agréés.

Secrétaire signifie le secrétaire désigné par le Conseil d'Administration conformément à l'article 9 des Statuts.

Société signifie DSAT Cinema S.A.

Statuts signifie les statuts de la Société.

Termes et Conditions de la Cession a la signification qui lui est donnée à l'article 15.2(a) des Statuts.

Transfert signifie toute cession, nantissement, gage, prêt, aliénation, mise à disposition, transfert (y compris, mais ne se limitant pas à, un transfert par testament ou acte notarié), transfert à titre gracieux, ou tentative de créer ou consentir une garantie affectant les intérêts des Actionnaires ou une partie de leurs intérêts, de manière volontaire ou involontaire, par application de la loi ou par tout autre moyen.

Valeur Convenue a la signification donnée à l'article 14.3 des Statuts.

Vice-Président signifie le vice-président de la Société désigné selon l'article 9 des Statuts.

Titre XI. - Droit applicable

Art. 20. Droit applicable. Pour tous les points non réglés par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition provisoire

Le premier exercice social commencera à la date de la constitution de la Société et finira le 30 juin 2013.

Souscription et libération

Les Statuts ayant ainsi établis, les comparants déclarent souscrire à l'entière du capital comme suit:

EUTELSAT S.A., préqualifiée, six Actions	6 Actions
Dcinex S.A., préqualifiée, quatre Actions	4 Actions
TOTAL: dix Actions	10 Actions

Toutes les Actions ont été libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par un apport en numéraire, de sorte que le montant de cent mille euros (100.000 EUR) est à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il l'a été prouvé au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi ont été observées.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunération ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires ci-avant mentionnés ont décidé de procéder à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Ayant d'abord vérifié que celle-ci était valablement constituée, ils ont adoptés à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au 10, rue Saint Ulric, L-2651 Luxembourg.
- 2) Ont été appelés aux fonctions d'Administrateurs de la Société:

En tant qu'Administrateurs de Catégorie A:

- Ariane Rossi, née à Monaco le 28 juillet 1969, avec adresse professionnelle au 70, rue Balard, F-75015 Paris (France);
- Marc Welinski, né à Paris (France) le 19 octobre 1958, avec adresse professionnelle au 70, rue Balard, F-75015 Paris (France);
- Michel Chabrol, né à Marseille (France) le 17 mai 1953, avec adresse professionnelle au 70, rue Balard, F-75015 Paris (France).

En tant qu'Administrateurs de Catégorie B:

- Serge Plasch, né à Kassel (Allemagne) le 23 avril 1967, avec adresse professionnelle au 27, rue Les Oies, B-4052 Beaufays (Belgique);
- Carsten Schuffert, né à Stuttgart Bad Cannstatt (Allemagne) le 9 septembre 1966, avec adresse professionnelle au 40, Mathildenstrasse, D-72072 Tübingen (Allemagne);
- Christophe Piron, né à Ougrée (Belgique) le 17 décembre 1974 avec adresse professionnelle au 48, rue du Jonquoy, B-1457 Walhain Saint Paul (Belgique).

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 30 juin 2015.

- 3) Le nombre de commissaires aux comptes est fixé à un (1). A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: MAZARS LUXEMBOURG S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 30 juin 2015.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits mandataires des parties comparantes ont signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: Wisser, Bruzzo, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15910. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163943/861.

(120216687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Tamper Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 58.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169165/10.

(120223153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Teddy House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 32.106.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169168/10.

(120223213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Terra Nomis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 110.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169169/10.

(120223212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Thanasis Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 160.371.

EXTRAIT

1. La démission des administrateurs ci-dessous est acceptée avec effet immédiat au 20 Décembre 2012:

- Monsieur François Mauron, demeurant au Ponggol Seventeenth Avenue, 829725 Singapour
- Monsieur Adrien Rollé, demeurant au 18, Rue Robert Stumper, L - 2557 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, demeurant au 18, Rue Robert Stumper, L - 2557 Luxembourg

La démission du Commissaire aux Comptes ci-dessous est acceptée avec effet immédiat au 20 Décembre 2012:

- Immogen Conseils SA, ayant son siège social au 18, Rue Robert Stumper, L - 2557 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169170/15.

(120223135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ti-Web S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 144.061.

Le bilan approuvé au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169171/10.

(120223296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Tomax II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 40.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169172/9.

(120222928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Val-Immo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3336 Hellange, 6A, rue des Près.

R.C.S. Luxembourg B 120.761.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012169184/10.

(120222838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Varaval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Beatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 149.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour VARAVAL S.A.

Fideco Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012169186/12.

(120223100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

VDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.223.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 23 novembre 2012

5^{ème} Résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises étant arrivés à échéance, l'Actionnaire unique décide de renouveler, avec effet rétroactif au 13 juin 2012, le mandat d'Administrateur de M. Tom De Pauw, M. Eddy Hartung et M. William Vermeersch ainsi que celui du Réviseur d'Entreprises la société PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2018.

Fait à Luxembourg, le 23 novembre 2012.

Certifié sincère et conforme

Pour VDA S.A.

Référence de publication: 2012169188/16.

(120222659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Vetedy Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 73.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 21/12/2012.

Référence de publication: 2012169189/10.

(120223188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Vignes et Terroirs, Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 130.299.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169191/9.

(120223007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

W.M.A., World Management Assistance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 65.434.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169193/10.

(120223226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wagner-Biro Luxembourg Stage Systems, Société Anonyme.

Siège social: L-4813 Rodange, 1, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 40.989.

Die außerordentliche Hauptversammlung der Gesellschaft die am 20. Dezember 2012 stattfand, nahm einstimmig den Austritt von Herrn Gerhard Klambauer als Mitglied des Verwaltungsrats und den Austritt von Herrn Wolfgang Stauer als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrats an.

Die außerordentliche Hauptversammlung bestellte einstimmig Herrn Rudolf Estermann, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in St. Pölten, Grillparzerstraße 4, A-3100 Österreich, zum neuen Mitglied des Verwaltungsrats. Das Mandat läuft bis zur Hauptversammlung die im Jahre 2017 stattfinden wird.

Die außerordentliche Hauptversammlung bestellte außerdem einstimmig Herrn Alexander Kontrus, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in Wien, Silierplatz 1, A-1130 Österreich, zum neuen Mitglied und Vorsitzenden des Verwaltungsrats. Das Mandat läuft bis zur Hauptversammlung die im Jahre 2017 stattfinden wird.

Für die Gesellschaft

R. Jacoby

Geschäftsführer

Référence de publication: 2012169194/19.

(120223285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

VF Sourcing Asia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 145.048.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 20 décembre 2012 entre VF Enterprises S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 145.047 et VF Asia Pacific Sourcing S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 170.866, les 20,000 parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.00 sont réparties comme suit:

- VF Asia Pacific Sourcing S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 170.866, détient 21,780 parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.00 de la Société.

- VF Enterprises S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 145.047, détient 220 parts sociales d'une valeur nominale de USD 1.00 de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VF Sourcing Asia S.à r.l.

Patrick van Denzen

Gérant A

Référence de publication: 2012169190/24.

(120222975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Webb II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.360.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169195/10.

(120222974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Webb III S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.465.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169196/10.

(120222973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wychwood Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 170.724.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société

L'associé a pris la décision suivante:

La nomination avec effet au 17 décembre 2012 de Colin Enright, ayant comme adresse privée 25 Beechwood Court, Stillorgan Co Dublin, Ireland comme gérant B de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se constitue donc avec effet au 20 décembre 2012 de:

Gérant A

- John Paul Keane

Gérant B

- Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland
- Michelle Marie Carvill
- Colin Enright

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Référence de publication: 2012169197/22.

(120223200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wagram Investment SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WAGRAM INVESTMENT S.A.

Signatures

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2012169198/12.

(120222442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Etoile Seconde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 173.475.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the sixth of November.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Etoile Prime S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") ("Etoile Prime").

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, Lawyer, professionally residing in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name of "Etoile Seconde S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. However, the Manager of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.2. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will

remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is (i) the holding of participations, whether direct or indirect through directly or indirectly owned subsidiaries, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, of stocks, bonds, debentures, notes, and other securities of any kind, equity or debt instruments (convertible or not) of any kind (including but not limited to synthetic securities), and (ii) the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other type of equity or debt instruments (convertible or not, preferential or not, redeemable or not).

3.3. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies (including but not limited to the granting of any type of loan), take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. In particular the Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies, within the limits of any applicable law provision.

3.5. The Company may enter into any kind of credit derivative agreements, including but not limited to any type of swap agreements such as swap agreement under which the Company may provide credit protection to swap counterparty, any interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements.

3.6. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate (including the acquisition and/or development) or on movable property. In addition, the Company may act as general partner of any of its subsidiaries and take all necessary or useful actions on their behalf if so required by the law applicable to such subsidiaries.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"), all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". In case all the Shares are held by one shareholder, it shall be referred to as the "Sole Shareholder".

Art. 6. Shares. The Shares shall be in registered form.

The Company may repurchase its Shares under due observance of the provisions of the Law.

Art. 7. Change to share capital. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the Sole Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 8. Share Premium Reserve. The Shares may be issued with or without share premium. For the purpose of these Articles, "Issue Price" for any given Share means the subscription price paid for such Share including its nominal value and any possible share premium (the "Share Premium"). Unless totally or partially allocated to the legal reserve, the share premium paid on any Share shall be transferred to a premium account (the "Share Premium Reserve") which, unless otherwise decided by the Shareholders from time to time, constitute a sum available for distribution of dividends or liquidation boni or for the payment of any redemption price or any other form of distribution on the Shares. The Share Premium Reserve can be distributed or repaid from time to time upon decision of the Manager. Unless otherwise decided by the Shareholders, the Share Premium shall remain attached to the Shares issued subject to such Share Premium.

Art. 9. Indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. Transfer of shares.

10.1. In case of a Sole Shareholder, the Shares held by the Sole Shareholder are freely transferable to third parties.

10.2. In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares between Shareholders is free and to non-Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

10.3. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. Management

Art. 11. General.

11.1. The Company shall be managed by a Manager (the "Manager"), who needs not to be Shareholder.

11.2. The Manager shall be appointed by a decision of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with Articles 18 to 20.

11.3. The Manager shall be appointed for an unlimited period and shall hold office until his successor is elected.

11.4. The Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders.

11.5. The Company shall reimburse the Manager for reasonable expenses incurred in the carrying out of his office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Manager.

Art. 12. Procedures of Meeting. The Manager may choose a secretary, who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Manager and of the Shareholders.

Art. 13. Minutes of meetings of the Manager. The resolutions of the Manager shall be recorded in the minutes, to be signed by the Manager.

Art. 14. Powers of the Manager. The Manager will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Manager.

Art. 15. Delegation.

15.1. The Manager may delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

15.2. The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 16. Binding signature. The Company shall be bound by the sole signature of the Manager or by the single or joint signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Manager.

Art. 17. Liability of the Manager.

17.1. The Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a corporate representative he is only responsible for the execution of his mandate.

17.2. The Company shall indemnify the Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which a court shall finally adjudge in such action, suit or proceeding that he is liable for gross negligence or misconduct; in the event of an out-of-court settlement or any procedure where a court is not involved, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the out-of-court settlement or any other form of mutual agreement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit any gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV. General meeting of shareholder(s)

Art. 18. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

18.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

18.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

18.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Art. 19. Holding of General Meetings.

19.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Manager. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

19.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

19.3. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Manager.

Art. 20. Quorum and Majorities.

20.1. Subject to Articles 20.2 to 20.4, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and, subject to Articles 20.2 to 20.4, decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

20.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

20.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. Business year

Art. 21. Financial year.

21.1. The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

21.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Manager and the Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

21.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Appropriation of profits.

22.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

22.2. Available Profit

Each Share is entitled to the payment of dividend to the extent the Company has sufficient sums available for distribution which include amongst others the profit at the end of each business year (or, in the case of interim dividends, at the end of the period ending immediately before the decision to pay such dividends) plus any profits carried forward and any amounts drawn from reserves which are available for that purpose (therefore, including any Share Premium Reserve) less any loss carried forward and sums to be placed to reserve in accordance with the Law or the Articles.

22.3. Dividends

22.3.1. Distribution of annual dividend

At the end of each financial year and following the approval of the annual accounts by the Shareholders in compliance with the Law, the Shareholders may decide to distribute an annual dividend in accordance with the Law.

22.3.2. Distribution of interim dividend

Interim dividends may be distributed by the Manager in accordance with the Law and provided that the Manager has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable profit within the meaning of the Law.

22.3.3. Distribution out of reserves and/or profits carried forward

In addition to the annual dividend, the Shareholders can decide at any time during the financial year to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward as shown in the last financial accounts which have been approved by the Shareholders, to the extent such reserves have not been reduced by any loss carried forward and/or realized since the last financial year for which such annual accounts have been approved. For the avoidance of doubt, the Shareholders are authorized to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward even if the annual accounts of the last year that has closed have not been already approved subject to (i) the annual accounts for the preceding year having been approved and (ii) interim financial statements having been provided to the Shareholders in order to ascertain the existence of distributable reserves and profits carried forward.

22.3.4. Distribution in kind

The Manager may decide, subject to the consent of each Shareholder, to proceed with a distribution in kind in lieu of cash. In such a case, the distribution in kind shall be at the value attributable to such assets. If such assets are subject to restrictions on any such distribution or any subsequent transfer (including, for the avoidance of doubt, any legal, dealing and/or contractual restrictions), the Manager will take into account such restrictions in determining the value of the assets distributed.

Chapter VI. Liquidation

Art. 23. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 24. Liquidation.

24.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in compliance with Article 20.

24.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of Shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 25. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2012.

Subscription - Payment

Thereupon, Etoile Prime, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as Manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Charles Roemers, Attorney-at-Law, born on 15 March 1965 in Moresnet (Belgium), with professional address at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office of the Company is established at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

French translation

L'an deux mille douze, le six novembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Etoile Prime S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12,500.-) et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("Etoile Prime").

Ici représenté par Sofia Da Chao Conde, juriste, résidant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination sociale. Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Etoile Seconde S.à r.l.", qui sera régie par les lois se rapportant à une telle société (la "Société"), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée extraordinaire des Associés délibérant tel que prévu pour la modification des Statuts. Toutefois, le Gérant de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la ville de Luxembourg.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire. La décision de transférer à l'étranger le siège social sera prise par le Gérant.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est (i) la détention de participations, quelle soit directe ou indirecte à travers ses filiales directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, de capital ou d'instruments de dettes (convertibles ou non) de quelque forme que ce soit (incluant sans limitation des titres synthétiques), et (ii) la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dette (convertible ou non, préférentielle ou non, rachetable ou non).

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe (incluant notamment l'octroi de tout type de prêt), prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. En particulier, la Société peut conclure tout contrat de garantie, de gage ou toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par toutes ou l'une de ces méthodes, en vue de l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toutes sociétés du groupe ou de tous administrateurs, gérants ou autres mandataires de la Société ou de toutes sociétés du groupe dans les limites de la loi luxembourgeoise.

3.5. La Société peut conclure toute sorte de contrats de crédit dérivé, incluant sans limitation tout type de contrats d'échange tel qu'un contrat d'échange par lequel la Société pourra fournir une protection de crédit sur la contrepartie à échanger, tout intérêt et/ou contrats d'échange de devises et autres contrats financiers dérivés.

3.6. La Société peut en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers (incluant l'acquisition et/ou le développement). De plus, la Société peut agir en tant que gérant de ses filiales et adopter toutes les actions nécessaires ou utiles en leur nom s'il en est ainsi requis par la loi applicable à ces filiales.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (ci-après les «Parts Sociales»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés». Au cas où toutes les Parts Sociales seraient détenues par un associé, il sera fait référence à l'«Associé Unique».

Art. 6. Parts Sociales. Les Parts Sociales seront nominatives.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'Associé Unique ou, par décision de l'assemblée générale des Associés, adoptée telle que prévu pour la modification des Statuts.

Art. 8. Réserve Prime d'Emission. Les Parts Sociales pourront être émises avec ou sans prime d'émission. Pour les besoins des Statuts, le «Prix d'Emission» pour toute Part Sociale donnée signifie le prix de souscription payé pour cette Part Sociale incluant sa valeur nominale et toute prime d'émission (la «Prime d'Emission») éventuelle. Sauf à être totalement ou partiellement allouée à la réserve légale, la prime d'émission payée sur toute Part Sociale devra être transférée sur un compte prime (la «Réserve Prime d'Emission») qui, sauf décision contraire des Associés prise de temps à temps, constitue une somme disponible pour la distribution de dividendes ou boni de liquidation ou pour le paiement de tout prix de rachat ou toute autre forme de distribution sur les Parts Sociales. La Réserve Prime d'Emission peut être distribuée ou remboursée à tout moment sur décision du Gérant. Sauf à ce que les Associés en aient décidé autrement, la Prime d'Emission restera attachée aux Parts Sociales émises avec cette Prime d'Emission.

Art. 9. Indivisibilité. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, puisque seul un propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires doivent nommer une seule personne pour les représenter envers la Société.

Art. 10. Cession de parts sociales.

10.1. En cas d'Associé Unique, les Parts Sociales détenues par l'Associé Unique sont librement cessibles à des tiers.

10.2. En cas de pluralité d'Associés, la cession des Parts Sociales entre Associés est libre et à des non-Associés est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

10.3. Un registre d'Associés sera conservé au siège social de la Société en conformité avec les dispositions de la Loi et pourra être consulté par chaque Associé qui le demande.

Chapitre III. Gérance

Art. 11. Général.

11.1. La Société est gérée par un Gérant (le «Gérant»), qui n'est pas nécessairement Associé.

11.2. Le Gérant sera nommé a par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée en conformité avec les Articles 18 à 20.

11.3. Le Gérant sera nommé pour une durée illimitée et restent en fonction jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

11.4. Le Gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Associés.

11.5. La Société pourra rembourser au Gérant les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de son mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Gérant.

Art. 12. Le Gérant pourra choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Gérant et des Associés.

Art. 13. Procès-verbaux du Gérant. Les résolutions du Gérant seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le Gérant.

Art. 14. Pouvoirs du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous les actes et opérations entrant dans l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Associés, tombent sous la compétence du Gérant.

Art. 15. Délégation.

15.1. Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

15.2. Le Gérant détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 16. Pouvoir de signature. La Société est engagée par la seule signature du Gérant ou par la signature unique ou conjointe de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 17. Responsabilité du Gérant.

17.1. Le Gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que mandataire social, il est seulement responsable pour l'exécution de son mandat.

17.2. La Société doit indemniser le Gérant et ses héritiers, exécutants et administrateurs, contre les dépenses, dommages, compensations et coûts raisonnablement supportés par lui en rapport avec toute action, procès ou poursuites dont il est partie en raison de sa personne ou en tant que Gérant, ou, à la demande de la Société, ou de toute autre société dont la Société est Associé ou créancier et pour lequel il n'est pas en droit d'être indemnisé, à l'exception des affaires pour lesquelles une court le juge dans le cadre d'une telle action, procès ou poursuites, responsable de négligence grave ou d'inconduite; dans le cadre d'un accord transactionnel ou de toute autre procédure où une court n'intervient pas, l'indemnisation doit être fournie uniquement en liaison avec ces affaires couvertes par cet accord transactionnel ou par toute autre forme d'accord entre les parties, et seulement dans la mesure où la Société se voit confirmer par son conseiller juridique que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis une négligence grave ou une inconduite. Le droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait avoir droit.

Chapitre IV. Assemblée général des associés

Art. 18. Pouvoirs des l'assemblée général des Associé(s) - Votes.

18.1. L'assemblée générale des Associés est autorisée, en particulier, à modifier les Statuts, à changer la nationalité de la Société et à augmenter les engagements des Associés.

18.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des Parts Sociales détenues par lui.

18.3. En cas d'Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont enregistrés dans des procès-verbaux ou retranscrit par écrit.

Art. 19. Tenue des Assemblées Générales.

19.1. Les Assemblées Générales des Associés sont convoquées par le Gérant. De telles assemblées doivent être convoquées si les Associés représentant plus que cinquante pour cent du capital social de la Société le requièrent.

19.2. La tenue des assemblées générale n'est pas obligatoire si le nombre des Associés n'excède pas vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associés reçoit le texte précis des résolutions ou décision à adopter et donne son vote par écrit.

19.3. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes doivent être soumis pour approbation aux Associés qui doivent également voter spécifiquement sur la décharge à donner au Gérant.

Art. 20. Quorum et Majorités.

20.1. Sous réserve des Articles 20.2 à 20.4, les décisions collectives sont seulement valablement prises dans la mesure où les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce nombre n'est pas atteint à la première réunion ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et, sous réserve des Articles 20.2 à 20.4, les décisions sont adoptées par une majorité de suffrages, par rapport à la portion de capital représenté.

20.2. Les résolutions modifiant les Statuts pourront seulement être adoptées à la majorité en nombre des associés détenant au moins les trois quart du capital social de la Société.

20.3. Toutefois, la nationalité de la Société pourra être modifiée et les engagements des ses Associés augmentés seulement à l'unanimité des Associés et conformément à toute autre exigence légale.

Chapitre V. Exercice social

Art. 21. Exercice social.

21.1. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2. À la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant et le Gérant dresse un inventaire indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société.

21.3. Chaque Associé pourra examiner l'inventaire susmentionné et le bilan au siège social de la Société.

Art. 22. Affectation des bénéfices.

22.1. Réserve légale

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la Loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

22.2. Bénéfice Disponible

Chaque Part Sociale donne droit au paiement de dividendes dans la mesure où la Société a suffisamment de sommes disponibles à distribuer incluant entre autres le bénéfice à la fin de chaque exercice social (ou, en cas de dividendes intérimaires, à la fin de la période se terminant immédiatement avant la décision de payer de tels dividendes) plus tous les bénéfices reportés et toutes les sommes tirées des réserves qui sont disponibles à ce titre (par conséquent, incluant la Réserve Prime d'Emission) moins les pertes reportées et les sommes à allouer à une réserve en conformité avec la Loi et les Statuts.

22.3. Dividendes

22.3.1. Distribution d'un dividende annuel

A la fin de chaque exercice social et suivant l'approbation des comptes annuels par les Associés en conformité avec la Loi, les Associés peuvent décider de distribuer un dividende annuel en conformité avec la Loi.

22.3.2. Distribution d'un dividende intérimaire

Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Gérant en conformité avec la Loi et à condition que le Gérant ait préalablement pris toute mesure nécessaire pour s'assurer de l'existence de bénéfice distribuable au sens de la Loi.

22.3.3. Distribution de réserves et de résultat reporté

En plus du dividende annuel, les Associés peuvent décider à tout moment durant l'exercice social de distribuer tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés telles que montrées dans les derniers comptes annuels qui ont été approuvés par les Associés en conformité avec la Loi, dans la mesure où ces réserves n'ont pas été réduits par les pertes reportées et/ou la perte réalisée depuis le dernier exercice social pour lequel de tels comptes annuels ont été approuvés. Afin d'éviter tout doute, il est précisé que les Associés ont le droit de procéder à une distribution de tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés alors même que les comptes annuels du dernier exercice clôturé n'ont pas encore été approuvés à condition que (i) les comptes annuels de l'exercice précédent ait été approuvés et que (ii) une situation intérimaire ait été fournie aux Associés afin de leur permettre de vérifier l'existence de réserves et de résultats reportés distribuables.

22.3.4. Distribution en nature

Le Gérant pourra décider, sous réserve du consentement de chaque Associé, de procéder à une distribution en nature au lieu de liquidités. Dans un tel cas, la distribution en nature devra être faite à la valeur attribuée à ces actifs. Si ces actifs sont soumis à des restrictions pour toute distribution ou toute cession subséquente (incluant, pour éviter tout doute, toutes restrictions légales et/ou contractuelles), le Gérant prendra en compte ces restrictions dans la détermination de la valeur des actifs distribués.

Chapitre VI. Liquidation

Art. 23. Causes de dissolution. La Société ne doit pas être dissoute pour cause de décès, suspension des droits civiques, insolvabilité ou faillite de l'Associé Unique ou d'un des Associés.

Art. 24. Liquidation.

24.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une résolution des Associés prise dans les formes requises par l'Article 20.

24.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Associés décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non réglés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Ensuite, Etoile Prime, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme Gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Charles Roemers, Avocat, né le 15 mars 1965 à Moresnet (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Le siège social de la Société est établi au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15006. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012163952/459.

(120216818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Walam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 90.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169199/9.

(120222878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wap Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 131.693.

Le bilan au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169200/10.

(120223018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Novagreen PV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 443, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 155.541.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 décembre 2012

L'assemblée générale extraordinaire de NOVAGREEN PV S.A R.L. a pris ce jour, à l'unanimité, la décision suivante:

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de la société KAP1 Sarl, ayant son siège social au 443, rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG.

Itzig, le 24 décembre 2012.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2012169019/15.

(120223539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Waste Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.107.

Le bilan au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169201/10.

(120223029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wikalo Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 45.527.

Il résulte d'une lettre adressée en date de ce jour à la société WIKALO HOLDING S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, numéro 45.527, que MMS Avocats dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social de WIKALO HOLDING S.A. au 14a, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2012169204/11.

(120222646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Wireless World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169206/10.

(120222924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

FEC Lux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.469.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the seventh day of December.

Before the undersigned Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Falcon Edge Global Master Fund LP, a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at P.O. Box 309, Ugland House George Town, Cayman Islands KY1-1104, registered with the Registrar of Companies under number 2644470,

here represented by Mr. Philipp Metzschke, maître en droit, by virtue of a proxy given on 7 December 2012.

Such appearing party has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "FEC Lux Holdco S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may acquire by purchase, subscription, or any other manner, transfer by sale, exchange or in any other manner, as well as short sell and margin trade or finance or in any other manner, stock, bonds, debentures, warrants, debt and equity securities and other securities or financial instruments of any kind and contracts thereon or related thereto.

The Company may borrow in any form. It may issue shares and bonds (to the extent these are in registered form). The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of shares or bonds to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may also give guarantees and grant security in favor of third parties to secure its obligations in relation to margin trading and short selling activities or otherwise, or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may enter into, execute, deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to techniques and instruments designed to protect against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain assistance of other advisors.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In the case of several managers, the board of managers is composed of at least one A manager and one B manager.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any A manager together with any B manager, and may also be bound by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorisation.

Art. 11. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its A managers a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers including at least one A manager, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, email or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented, including at least one A manager and at least one B manager, at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 15. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 16. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 17. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 18. The Company's year commences on January 1 and ends on December 31.

Art. 19. Each year on December 31 the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

Art. 21. The sole manager or the board of managers, as the case may be, or the general meeting of shareholders may proceed to the payment of interim dividends, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of these articles of association and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the sole manager or the board of managers, as the case may be, that the first two conditions have been satisfied.

Art. 22. The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine

their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

Falcon Edge Global Master Fund LP, above-mentioned, has subscribed for all twenty thousand shares with a par value of one US Dollar (USD 1) each.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand US Dollars (EUR 20,000), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2013.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (€ 1.200.-).

Resolutions of the sole shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to pass the following shareholder's resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;
2. The following persons are appointed as A manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr. James Richard Minshull, Chief Operating Officer, residing at 7 Windsor Walk, Weybridge KT13 9AP, United Kingdom; and
3. The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Peter Diehl, professionally residing at Le Dome, 2nd Floor, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; and
 - Mr. Damien Nussbaum, professionally residing at Le Dome, 2nd Floor, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le sept décembre,

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Falcon Edge Global Master Fund LP, un limited partnership existant sous les lois des îles Cayman, ayant son siège social au P.O. Box 309, Uglan House George Town, Cayman Islands KY1-1104, enregistré auprès du Registrar of Companies sous le numéro 2644470,

ici représentée par M Philipp Metzsckke, maître en droit, en vertu d'une procuration donnée le 7 décembre 2012.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituée et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée sous le nom «FEC Lux Holdco S.à r.l.» (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou tout autre

manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut acquérir, par achat, souscription ou de toute autre manière, aliéner par vente ou de toute autre manière, ainsi que vendre à découvert et faire des opérations d'achat-vente à terme ou sans terme avec marge ou sans marge ou financer des marges de couverture ou de toute autre manière sur titres, obligations, titres de créances, warrants, valeurs d'emprunt et de capital et autres valeurs ou investissements financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portant sur les titres et valeurs précités ou y afférant.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission d'actions et d'obligations (sous réserve qu'il s'agisse de titres nominatifs). La Société peut prêter des fonds y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'actions ou d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations en relation avec les opérations d'achat-vente à terme ou sans terme avec marge ou sans marge, le financement de marges de couverture et la vente à découvert ou de toute autre manière, ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut passer, conclure, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêts de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leur sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant énoncé.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par simple résolution du gérant ou, en cas de plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Des agences ou succursales peuvent être ouvertes au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tout autre pays par simple résolution du gérant ou, en cas de plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance décide que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la Société qui restera malgré le transfert provisoire du siège social une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de vingt mille dollars américains (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés, avec une majorité d'au moins trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés, avec une majorité de trois quarts du capital social. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

En cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance est composé d'au moins un gérant A et un gérant B.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, qui fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables par l'associé unique ou les associés, le cas échéant.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, dans le cas de plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un gérant A avec un gérant B, ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué dans les limites du mandat.

Art. 11. En cas de plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi les gérants A un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, y compris au moins un gérant A, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance seront tenues au siège social de la Société, sauf si un autre endroit est indiqué dans la convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucune convocation ne sera nécessaire si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés lors d'une réunion du conseil de gérance ou au cas où des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée, y compris au moins un gérant A et au moins un gérant B, à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises avec une majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment autorisé à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que les statuts ne prévoient une majorité plus élevée.

La nationalité de la Société ne peut être changée qu'avec le consentement unanime des associés. Toute autre modification des statuts nécessite l'approbation par (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.

Art. 17. Si la Société n'a qu'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, le dernier jour de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires, sous réserve que (i) des comptes intérimaires ont été établis, démontrant suffisamment de fonds disponibles, (ii) le montant à distribuer n'excède pas la somme totale des bénéfices faites depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, plus tous les bénéfices reportés et sommes reçues de réserves disponibles à cette fin, moins des pertes reportées et toutes les sommes qui doivent être mises à la réserve conformément aux dispositions de la loi ou des statuts présents et (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a considéré dans son rapport au conseil de gérance, que les deux premières conditions ont été satisfaites.

Art. 22. La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés/ de l'associé ou des gérants, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif, à moins qu'autre chose ne soit prévu.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Souscription et Libération

Falcon Edge Global Master Fund LP, prénommée, a souscrit toutes les vingt mille (20.000) parts sociales de la Société.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèce de sorte que la somme de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents Euros (€ 1.200.-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;
2. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une période indéterminée:
 - Mr. James Richard Minshull, Chief Operating Officer, résidant au 7 Windsor Walk, Weybridge KT13 9AP, Royaume-Uni; et
3. Les personnes suivantes sont nommées gérants B de la Société pour une période indéterminée:
 - Mr. Peter Diehl, avec adresse professionnelle à Le Dome, 2nd Floor, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et
 - Mr. Damien Nussbaum, avec adresse professionnelle à Le Dome, 2nd Floor, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. METZSCHKE, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 12 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2133. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 17 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163994/375.

(120216697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Wivano SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.328.

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012169207/12.

(120223199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Yeasty Minds S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.500,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 58.232.

Fin de mandat d'un administrateur en date du 30 novembre 2012

- Caroline MALDAN

née le 26 mai 1967 à Aix-en-Provence (F)

Demeurant à L-1510 Luxembourg, 69, avenue de la Faïencerie

Fin de mandat d'un administrateur-délégué en date du 30 novembre 2012

- Caroline MALDAN

née le 26 mai 1967 à Aix-en-Provence (F)

Demeurant à L-1510 Luxembourg, 69, avenue de la Faïencerie

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169208/17.

(120222686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Yuma Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Beelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 164.269.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169209/10.

(120222823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Yvisa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1938 Luxembourg, 11A, rue Nicolas Liez.

R.C.S. Luxembourg B 94.297.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169210/10.

(120222685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zampano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 150.228.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169211/9.

(120223352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zender International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 56.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169212/9.

(120222752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zephyrinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 73.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169213/10.

(120222949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zeus Telecom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 161.845.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012169214/10.

(120223572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zimmer & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 151.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Zimmer & Partners S.A.

Référence de publication: 2012169215/11.

(120223139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zolverknapp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4415 Soleuvre, 8A, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 67.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 21/12/2012.

Référence de publication: 2012169216/10.

(120223185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

**ZTA 1 S.A., Société Anonyme,
(anc. Zeus Telecom Somaliland S.A.).**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 161.834.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012169217/10.

(120223573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Zuang Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 67.860.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169218/10.

(120223485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

2M.i.c. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5376 Munsbach, 5, rue de Beyren.

R.C.S. Luxembourg B 92.625.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2012169219/13.

(120223594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

IPL Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 159.070.

Les comptes annuels de 9232-3617 Québec Inc., maison-mère de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2012169220/12.

(120223168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

A.11 Echafaudages Guy Rollinger, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 69.296.

Constituée en date du 1^{er} avril 1999 suivant acte reçu par le notaire Me Seckler notaire de résidence à Junglinster

Acte de constitution publié au Mémorial C 473, Recueil des Sociétés et Associations en date du 21 juin 1999

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2012 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social de la société dans la même commune et dans la même rue, au numéro 7.

Le siège social est établi à L-3980 Wickrange, 7, rue des trois Cantons.

Wickrange, le 30 novembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012169239/15.

(120222676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Adeux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 91, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 100.763.

Assemblée générale extraordinaire du 17/12/2012 de la société Adeux Srl

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 20 heures.

Ordre du jour:

- Nouvelle adresse du siège social de la société ADEUX S.A.R.L

Les associés sont présents, de façon que l'intégralité du capital social soit représentée.

Nous déclarons le transfert du siège social à l'adresse suivante 91, rue de Trévières L-2628 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 21 heures.

Fait à Luxembourg, le 17/12/2012.

FARIA FERREIRA Armando / VIEIRA José Firmino /
HUANG YUANQUIANG Tommy.

Référence de publication: 2012169240/16.

(120222851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Adeux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 84, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 100.763.

Assemblée générale extraordinaire du 17/12/2012 de la société Adeux Srl

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 20 heures.

Ordre du jour:

- Cession de parts sociales

Les associés sont présents, de façon que l'intégralité du capital social soit représentée.

Monsieur FARIA FERREIRA Armando, né le 10/09/1979 domicilié au 2, rue Amélie L-3214 Bettembourg, cède 50 parts sociales à Monsieur HUANG YUANQUIANG Tommy, né le 01/11/77 domicilié au 461 rte de Thionville L-5887 Alzingen, pour le prix de 500 Euros.

La présente vaut quittance et acceptation du prix convenu entre parties.

Après cette cession, la répartition des parts sociales est la suivante:

Monsieur FARTA FERREIRA Armando 50 parts sociales

Monsieur HUANG YUANQUIANG Tommy 50 parts sociales

La société sera à partir de cette date valablement engagée par la signature conjointe de ses 2 associés ainsi que celle du Gérant Technique. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 21 heures.

Fait à Luxembourg, le 17/12/2012.

FARIA FERREIRA Armando / VIEIRA José Firmino /
HUANG YUANQUIANG Tommy.

Référence de publication: 2012169241/23.

(120222851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Bigpoint Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.768.

La Société prend note de l'adresse professionnelle de Monsieur Claus WAGNER:

L-2453 Luxembourg, 2-4 rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012169242/13.

(120222632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Cauchemont Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R.C.S. Luxembourg B 95.928.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 10 octobre 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absences d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- CAUCHEMONT HOLDING SA, avec siège social à L-9743 Crendal, Maison 14, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B95928.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2012169243/15.

(120222111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Phoenix Equity S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 149.764.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 01/12/2009 entre:

Société domiciliée: PHOENIX EQUITY S.A.

Société Anonyme

54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

RCS Luxembourg: B 149.764

Et

Domiciliataire: Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg

Société Anonyme

5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

RCS Luxembourg 145.508

a pris fin avec effet au 03 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg

Référence de publication: 2012169059/19.

(120222962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Ducotrans-International S.à r.l., en abrégé DTI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 93.612.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 10 octobre 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absences d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- DUCOTRANS-INTERNATIONAL s.à r.l. avec siège social à L-9764 Marnach, 12 rue de Marbourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B93612.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2012169244/15.

(120222110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Prodilux Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 5, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 65.756.

En date du 18 décembre 2012, Monsieur Jacques Vancorselly, demeurant au 4, rue du Kiem à L-8435 Steinfort, a cédé 250 parts sociales qu'il détenait dans la société à responsabilité limitée, Prodilux Distribution S.à r.l., immatriculée au RCS Luxembourg sous B 65756 et ayant son siège social à L-8399, Windhof, route des Trois Cantons, à Monsieur Vincent Burg, demeurant au 19, rue de l'Ecole à L-8367 Hagen.

Monsieur Vincent Burg devenant ainsi associé unique et détiendra les 500 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2012169075/16.

(120223158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

F.02 Masterbuilders, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 122.902.

constituée en date du 07/12/2006 suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER notaire de résidence à JUNGLISTER

Acte de constitution publié au Mémorial C 0245242, Recueil des Sociétés et Associations le 24/02/2007

L'assemblée générale extraordinaire du 19/12/2012 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social de la société dans la même commune et dans la même rue, au numéro 7.

Le siège social est établi à L-3980 Wickrange, 7, rue des trois Cantons.

Wickrange, le 19/12/2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012169245/15.

(120222615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Luling International Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 97.052.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second day of November.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting (the "General Meeting") of the shareholders of "LULING INTERNATIONAL LIMITED", a public limited liability company ("société anonyme") (hereafter the "Company"), having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B under

the number 97.052, incorporated by a deed of the undersigned notary on November 10, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1320 on December 11, 2003.

The articles of association of the Company have not been amended since then.

The meeting is opened by Mrs. Amélie BURUS, residing professionally at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, being in the chair (hereafter the "Chairperson"),

The Chairperson appoints as secretary, Mr. Damien MATTUCCI, residing professionally at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Ms. Anna HERMES, residing professionally at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairperson declares and requests the notary to state that:

A) The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary.

B) As it appears from the said attendance list, all the issued shares, representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present General Meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

C) The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Company from 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, to 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg and subsequent amendment of article two (2), first paragraph, of the articles of association of the Company;

2. Update of the articles of association in accordance with the Law of August 25, 2006, modifying the Law of August 10, 1915 on commercial companies and subsequent amendment of article six (6), first paragraph, article eleven (11), article twelve (12) and article sixteen (16);

3. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the shareholders, the General Meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The General Meeting resolves to transfer the registered office of the Company from 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, to 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

The General Meeting further resolves to amend the first paragraph of article two (2) of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

Art. 2. (first paragraph). "The registered office of the company is established in the municipality of Strassen."

Second resolution

The General Meeting resolves to update the articles of association of the Company in accordance with the Law of August 25, 2006 modifying the Law of August 10, 1915 on commercial companies.

Consequently, article six (6), first paragraph, article eleven (11), article twelve (12) and article sixteen (16) are modified and shall henceforth read as follows:

Art. 6. (first paragraph). "The company is administered by a board comprising at least three (3) members which may be shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting. In case the company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders it is established that the company has only one shareholder left, the composition of the board of directors of the company may be limited to one (1) director until the next ordinary general meeting of shareholders noticing the existence of more than one shareholder"

Art. 11. "The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company."

Art. 12. "Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two directors, or by the individual signature of the sole director or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers."

Art. 16. "A general meeting can be convened by the board of directors or the statutory auditor(s). The board of directors and the statutory auditor(s) must convene it, in order that it is held in a one-month period, when the shareholders representing one tenth of the capital require them by written request, indicating the agenda."

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up at the new registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée Générale») des actionnaires de la société «LULING INTERNATIONAL LIMITED» (la «Société»), une société anonyme établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 97.052, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1320 du 11 décembre 2003. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Amélie BURUS, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Générale Monsieur Damien MATTUCCI, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée Générale choisit comme scrutateur Madame Anna HERMES, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée Générale ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

A) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

B) Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

C) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat et modification subséquente de l'article deux (2), premier alinéa, des statuts de la Société avec même effet.

2. Mise à jour des statuts afin d'y intégrer les modifications apportées par la loi du 25 août 2006 à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et modification subséquente de l'article six (6), premier alinéa, de l'article onze (11), de l'article douze (12) et de l'article seize (16) des statuts de la Société.

3. Divers.

L'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

En conséquence, l'article deux (2), premier alinéa, des statuts de la Société est modifié, lequel alinéa aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. (premier alinéa). «Le siège de la société est établi dans la commune de Strassen.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de mettre à jour les statuts de la Société, conformément aux dispositions de la loi du 25 août 2006 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

En conséquence, l'article six (6), premier alinéa, l'article onze (11), l'article douze (12) et l'article seize (16) sont modifiés, lesquels auront désormais la teneur suivante:

Art. 6. (premier alinéa). «La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale

des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée, par l'actionnaire unique, à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.»

Art. 11. «Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.»

Art. 12. «Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.»

Art. 16. «Une assemblée générale peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Le conseil d'administration ainsi que le ou les commissaires sont obligés de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une traduction français et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Strassen, au nouveau siège social de la Société, les jours, mois et an qu'en tête des présentes, et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. BURUS, D. MATTUCCI, A. HERMES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15583. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012164206/144.

(120217244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Quantum Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.055.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2012

1. Monsieur Rudy Gratay, né le 21 mars 1982 à Bayeux, demeurant Le Petit Séminaire, Lotissement Sana, Route d'Halsou, F-64 480 Larressore et Monsieur David Gratay, né le 31 août 1977 à Athis-Mons, demeurant 9, rue Fourvières, F-64 600 Anglet, sont nommés, avec effet immédiat, Administrateurs portant ainsi le nombre d'Administrateurs de trois à cinq. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2018.

2. La société A&C Management Services Sàrl, R.C.S Luxembourg B 127 330, ayant siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg, est nommée, avec effet immédiat, nouveau Commissaire en remplacement de M. Marc Besch démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2018.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Certifié sincère et conforme

Pour QUANTUM INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012169080/20.

(120222660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Sixty Sixth, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.049.

EXTRAIT

En date du 14 décembre 2012:

- La vente de 42.765 parts sociales ordinaires de Securfin Holdings S.p.A. à Mr. Gianmarco Moratti, né le 29 novembre 1936 à Genoa (Italie), avec adresse au 7, Galleria de Cristoforis, 20122 Milan (Italie) est acceptée avec effet immédiat.

- La vente de 7.235 parts sociales ordinaires de Securfin Holdings S.p.A. à Mrs. Letizia Maria Brichetto Arnaboldi, née le 26 novembre 1949 à Milan (Italie), avec adresse au 7, Galleria de Cristoforis, 20122 Milan (Italie) est acceptée avec effet immédiat.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169101/16.

(120222874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Société Civile Immobilière Koba, Société Civile.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 68, boulevard Napoléon.

R.C.S. Luxembourg E 374.

1) Der bisherige Gesellschafter und Verwalter Gérard Konter ist nicht mehr Teil der Gesellschaft.

2) Nach dem Ableben des bisherigen Verwalters, Herrn Gérard Konten ernennen die Gesellschafter einstimmig die Gesellschafterin

Frau Jeanne Becker geboren am 27.5.1931 in Grevenmacher

Wohnhaft 68, Boulevard Napoléon I^{er} L-2210 Luxembourg

mit sofortiger Wirkung zur neuen Geschäftsleiterin.

Luxemburg, den 21.12.2012.

Jeanne Becker

Die Geschäftsleiterin

Référence de publication: 2012169103/16.

(120223105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Solomo 365 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 171.351.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société

L'associé a pris les décisions suivantes:

La nomination avec effet au 20 décembre 2012 de Martin John Nye, ayant comme adresse privée Cadenham Manor, Foxham, Chippenham, Wiltshire SN15 4NH, Angleterre comme gérant A de la société pour une durée indéterminée.

La nomination avec effet au 20 décembre 2012 de Jonathan Mark Nye, ayant comme adresse professionnelle Mossen Vives, 27 Bajos, 08022 Barcelone, Espagne comme gérant B de la société pour une durée indéterminée.

La nomination avec effet au 20 décembre 2012 de James Sene, ayant comme adresse professionnelle Avenida Tibidado 15, 08022 Barcelone, Espagne comme gérant B de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se constitue donc avec effet au 20 décembre 2012 de:

Gérant A

- John Paul Keane

- Martin John Nye

Gérant B

- Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland

- Michelle Marie Carvill

- Jonathan Mark Nye

- James Sene

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Référence de publication: 2012169104/28.

(120223183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.
